



Parc
naturel
régional
des Ballons
des Vosges

Une autre vie s'invente ici

des
TERRITOIRES
des **RESSOURCES**
et des **HOMMES**

3° > appel à idées

Vous avez une idée de création
d'activité économique ?

... FAITES LA GRANDIR !

CANDIDATEZ
jusqu'au
02 MAI 2023

VALORISONS ENSEMBLE
les ressources
de notre territoire

> Bénéficiez
d'un accompagnement
pour votre création
d'activité

**HAUTES
VOSGES**
communauté
de communes

Le Parc naturel régional des Ballons
des Vosges et la communauté
de communes des Hautes Vosges
vous aident à développer votre projet !

Avec le soutien de :

La Région
Grand Est

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Vous êtes ?

- > une personne physique ou morale,
- > un collectif ...
- > Votre projet s'inscrirait sur le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (ou autre territoire du PNR des Ballons des Vosges)

Vous avez une idée ?

- > de création d'activité économique s'appuyant sur les ressources du territoire (ex : ressources naturelles ou agricoles, patrimoine bâti, matériaux, savoir-faire traditionnel, spécificité sylvicole...)
- > qui s'appuiera sur un collectif d'acteurs ou des partenariats locaux
- > et qui permette d'impacter positivement le territoire sur le plan social et environnemental

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges vous accompagne pour



Etape 1 – Révéler les idées

- > Vous êtes accompagné pas à pas pour définir et formaliser votre idée, passer de l'idée au projet et évaluer son opportunité.



Etape 2 – Impulser les projets

- > Certains projets seront accompagnés ensuite dans les différentes phases de conception du projet d'activité économique. Le Parc vous aide à valider sa faisabilité et vous met en relation avec les acteurs du territoire, des partenaires, des financeurs...



+ d'informations

Julien Bourbier > j.bourbier@parc-ballons-vosges.fr

Equipe d'accompagnement Ecooparc 06 78 77 49 71 – contact@ecooparc.fr

Cliquez pour télécharger le règlement et la fiche de candidature
<https://www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/agriculture-et-ressources-locales/des-ressources-et-des-hommes/>

DÉPÔT DES CANDIDATURES : jusqu'au 02/05/2023

